

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 décembre 2019 à 19h30 au Pavillon récréatif des bénévoles au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absent : M Serge Clément, conseiller municipal

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2019-12-505 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 comme suit:

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 décembre 2019

2. Adoption du procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 14 novembre au 10 décembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 8 novembre 2019

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 4 au 29 novembre 2019

3.3 Demandes de subvention, financement et autre

3.3.1 Demande de substitution des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE) et pour projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

3.3.2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : demande d'aide financière au programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - volet 1.2 / prolongement des réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur des rues Leech, Lalonde et Leroux

3.4 Paiement de factures

3.4.1 Équiluqs : paiement de la facture numéro 17006 pour la préparation de plans et devis, documents d'appel d'offres et surveillance de travaux de réfection de surface de roulement et de drainage sur 2 tronçons de route : chemins Saint-Antoine et du Fleuve

3.4.2 Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville

3.4.3 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre des travaux de construction du garage municipal

4. Urbanisme et Environnement

4.1 Demande de dérogation mineure pour le 171, rue Baillargeon (lot 2 047 220) – marge avant

4.2 Traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2020

4.3 Nomination de membres citoyen au Comité consultatif d'urbanisme

4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

- 14, rue Saint-Thomas – lot 2 048 258 / Aménagement paysager

- 888, chemin du Fleuve – lot 3 813 429 / Changement de porte et de fenêtres

- 1017, chemin du Fleuve – lot 5 632 163 / Modification du modèle de la porte principale

- 1060, chemin du Fleuve – lot 2 048 208 / Accès arrière

5. Règlement

5.1 Adoption du règlement numéro 442-1-2019 modifiant le règlement d'emprunt numéro 442-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales secteurs Sophie, des Noyers et des Chênes, Saint-Joseph et Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt par secteur visé

5.2 Adoption du règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

5.3 Adoption du règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire

5.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020

- 5.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 447-2019 relatif à l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2020
- 5.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 449-2019 relatif au programme de subvention pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie pour les années 2020 et 2021
- 5.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 450-2019 relatif à un programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres pour les années 2020 et 2021
- 5.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 300-5-2019 modifiant le règlement numéro 300-2007 concernant la prévention incendie afin d'interdire l'utilisation de lanternes chinoises
- 5.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 451-2019 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec souffleuse à neige
- 5.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 433-1-2019 modifiant le règlement numéro 433-2018 relatif à l'adoption d'un programme d'aide pour le remplacement d'une enseigne permanente dans le secteur constitué des zones C-2 et C-7 sous les dispositions transitoires au règlement de zonage afin de mettre à jour les années applicables

6. Affaires administratives

- 6.1 Modification au régime d'assurances collectives
- 6.2 Hydro-Québec : autorisation de signature de la fiche de fin de l'initiative et d'évaluation dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)

7. Affaires municipales

- 7.1 Acceptation du calendrier 2020 des séances ordinaires du Conseil municipal
- 7.2 Dépôt du registre des déclarations 2019
- 7.3 Entente intermunicipale avec la ville de Saint-Lazare relative à la responsabilité des emprises des rues Rolland et Deux-comtés

8. Ressources humaines

- 8.1 Démission de Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l'urbanisme / environnement
- 8.2 Renouvellement de la Politique de travail des formateurs de premiers répondants

9. Ressources techniques, travaux publics, infrastructures et bâtiments

- 9.1 Projet domiciliaire Haut-Chamberry
 - 9.1.1 Acceptation finale et cession des infrastructures de la phase 5
 - 9.1.2 François Leroux, notaire : mandat pour la préparation des documents relatifs à la cession des infrastructures et emprises municipales de la phase 5
- 9.2 Transport Rolland Chaperon : contrat pour la collecte de feuilles mortes et résidus verts pour l'année 2020

- 9.3 Entretien Michel Leduc Enr. : mandat pour un service de tonte de gazon et entretien des espaces verts pour l'année 2020 et une année optionnelle 2021
- 9.4 Aménagement du stationnement à l'hôtel de ville – phase 1 : autorisation d'une enveloppe budgétaire
- 9.5 Groupe ABS inc : mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la mise en place d'une conduite d'égout pluvial sur la rue des Pluviers
- 9.6 Les Menuiseries Laurent Proulx & fils Inc. : mandat pour la construction d'une dalle de béton pour monte-charge et galerie de bois traité à l'arrière de l'hôtel de ville
- 9.7 Les Escalateurs Altas Inc. : mandat pour la fourniture et l'installation d'une plate-forme extérieure commerciale pour personnes à mobilité réduite
- 9.8 Les constructions GMP Inc. : mandat pour la réfection de la structure portante à l'hôtel de ville

10. Services des loisirs, communautaire et culture

- 10.1 L'Air en Fête : autorisation de signature du protocole d'entente concernant la gestion du camp de jour du noyau villageois

11. Service de sécurité incendie

- 11.1 Réorganisation et gestion du Service de sécurité incendie : mandat au directeur général et secrétaire-trésorier
- 11.2 Moratoire sur toute entente intermunicipale en couverture de service de sécurité incendie

12. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2019-12-506 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-12-507 Acceptation des comptes du 14 novembre au 10 décembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 8 novembre 2019

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des chèques du 14 novembre au 10 décembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 8 novembre 2019 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
Paiement par chèques	780 664.64\$
Chèques annulés	0\$
Paiements par prélèvement bancaire	480 117.46
Prélèvements bancaires annulés	31\$
Salaires versés – paies numéros 39 à 43	183 095.68\$
Contribution de l'employeur	18 737.13\$
FONDS DES RÈGLEMENTS	
n/a	0\$

M. Bernard Daoust demande le vote :

M. Bernard Daoust : contre

M. Marcel Guérin : pour

M. Serge Clément : pour

M. Louis Thauvette : pour

Mme Aline Trudel : pour

M. Michel Proulx : pour

Résultat : 5 pour et 1 contre

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-508 Acceptation de la liste des bons de commande du 4 au 29 novembre 2019

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2019 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 29 novembre 2019 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT D'ENGAGEMENT
Liste des bons de commandes	232 146.81\$
Listes des engagements financiers (ententes)	4 383 188.10\$

Adopté à l'unanimité

- 2019-12-509** **Demande de financement, subvention et autre**
Demande de substitution des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE) et pour projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) : approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur la rue Saint-Joseph Est

ATTENDU la confirmation du ministre des Transports du Québec d'une aide financière pour des travaux d'amélioration de la rue Saint-Joseph dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour l'année 2019;

ATTENDU QUE les travaux de réfection de la chaussée de la rue Saint-Joseph n'ont pas été réalisés;

ATTENDU la pertinence d'appliquer le montant de la subvention sur les travaux de pavage réalisés sur la chaussée de la rue Rolland;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE DEMANDER au ministre des Transports du Québec la substitution des travaux d'amélioration de la rue Saint-Joseph pour la rue Rolland dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

- 2019-12-510** **Demande de financement, subvention et autre**
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : demande d'aide financière au programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - volet 1.2 / prolongement des réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur des rues Leech, Lalonde et Leroux
Projet numéro 2016-600-27

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU ;

QUE la résolution numéro 2019-09-389 est abrogée.

Adopté à l'unanimité

2019-12-511 Paiement de factures

Équiluqs : paiement de la facture numéro 17006 pour la préparation de plans et devis, documents d'appel d'offres et surveillance de travaux de réfection de surface de roulement et de drainage sur 2 tronçons de route : chemins Saint-Antoine et du Fleuve

ATTENDU la résolution numéro 2015-07-284 octroyant le contrat de services professionnels d'ingénierie pour des travaux de réfection de surface de roulement et de drainage sur deux tronçons de route sur les chemins du Fleuve et Saint-Antoine à la firme *Équiluqs Inc.* ;

ATTENDU la facture numéro 17006;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 17006 au montant de 4 870.30\$ (taxes en sus) à Équiluqs dans le cadre des travaux de réfection de surface de roulement et de drainage sur deux tronçons de route sur les chemins Saint-Antoine et du Fleuve.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-512 Paiement de factures
Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville
Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-458 octroyant le mandat à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 octobre 2019 et la réception de la facture 98-001;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la responsable des bâtiments;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 30 046.38\$ (taxes en sus) à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 3 338.49\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-12-513 Paiement de factures
Construction d'un garage municipal
Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 2
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés du 1^{er} au 31 octobre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme mdtp atelier d'architecture et la responsable des bâtiments de la Municipalité ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 99 489.78\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 11 054.42\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

**2019-12-514 Demande de dérogation mineure
171, rue Baillargeon (lot 2 047 220) – marge avant**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à régulariser la marge avant de 2,23 mètres d'une habitation unifamiliale isolée dans la zone H-24 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge avant minimale de 7,62 mètres pour cette zone;

ATTENDU la demande de M. Alain Laplaine, datée du 23 octobre 2019 appuyée avec le plan de l'arpenteur Benoit Rolland dossier R25585-1-1 minute 20480 daté du 2 octobre 2019 ;

ATTENDU QUE la construction date de 1958 et qu'aucun plan n'est disponible;

ATTENDU la trame du cadre bâti du secteur;

ATTENDU la trame existante;

ATTENDU la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme a recommandé unanimement l'acceptation de la demande lors de sa rencontre du 19 novembre 2019;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 20 novembre 2019;

ATTENDU QUE le maire a demandé, séance tenante, aux citoyens présents, s'ils ont des commentaires ou objections et qu'aucun citoyen ne s'est exprimé;

Il est proposé par Michel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour le 171, rue Baillargeon visant à régulariser la marge avant de 2,23 mètres d'une habitation unifamiliale isolée dans la zone H-24.

Adopté à l'unanimité

2019-12-515 Traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2020

ATTENDU l'article 5.2 du règlement numéro 384-2015 relativement à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE les membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme dûment mandatés par résolution du Conseil bénéficient, pour l'année 2020, d'une allocation de 50\$ pour chaque présence aux réunions du Comité consultatif d'urbanisme dûment convoquée.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-516 Nomination de membres citoyen au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU l'article 2.4 du règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le mandat de Mme Thérèse Lemelin vient à échéance le 31 décembre 2019;

ATTENDU la volonté du Conseil de renouveler le mandat de Mme Lemelin;

Il est proposé par Michel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE RENOUVELER le mandat de Mme Thérèse Lemelin à titre de membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans, et ce selon les modalités prévues au règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-517 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

ATTENDU les demandes de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa séance du 19 novembre 2019;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

ADRESSES	NATURE DES DEMANDES	DÉCISION CCU
14, rue Saint-Thomas – lot 2 048 258	Aménagement paysager	Acceptée
888, chemin du Fleuve – lot 3 813 429	Changement de porte et de fenêtres	Acceptée
1017, chemin du Fleuve – lot 5 632 163	Modification du modèle de la porte principale	Acceptée
1060, chemin du Fleuve – lot 2 048 208	Accès arrière	Acceptée – 1ere version modifiée

Adopté à l'unanimité

2019-12-518 Adoption du règlement numéro 442-1-2019 modifiant le règlement d'emprunt numéro 442-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales des secteurs (1) Sophie; (2) des Noyers et des Chênes; (3) Saint-Joseph et (4) Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt par secteur visé *Projet numéro 2017-600-18*

ATTENDU l'adoption du règlement d'emprunt numéro 442-2019 le 13 août 2019;

ATTENDU l'ouverture en date du 8 août 2019 de l'appel d'offre numéro 2019-10 concernant le contrat pour les travaux de pavage – divers chemins dont la soumission conforme la plus basse fût au montant de 850 426.11\$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE pour la préparation du règlement d'emprunt numéro 442-2019, nous avons utilisé l'estimation préparée par l'ingénieur en date du 25 et 27 juin 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a décrété, par le biais du règlement d'emprunt numéro 442-2019, une dépense de 990 000\$ et un emprunt de 990 000\$ pour les travaux de pavage – divers chemins;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'amender le règlement numéro 442-2019 afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt pourvoir aux coûts constatés lors de l'ouverture de la soumission ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés concernent des travaux de pavage et des travaux de réfection des infrastructures et que le remboursement de l'emprunt est supporté à la fois par l'ensemble des propriétaires d'immeubles et des secteurs visés de la Municipalité, et ce selon la nature des travaux ;

ATTENDU la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de modifier le règlement par règlement afin de prévoir un pourcentage de répartition de l'emprunt pour chacun des secteurs visés;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 12 novembre 2019 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par M. Serge Clément;

[2] le projet de règlement a été présenté et déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 12 novembre et 10 décembre 2019;

Il est proposé par Bernard Daoust

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de ***Règlement numéro 442-1-2019 modifiant le règlement numéro 442-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales secteurs Sophie, des Noyers, des Chênes, Saint-Joseph et Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt selon la nature des travaux et les secteurs visés***

QUE le texte du règlement numéro 442-1-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2019-12-519 Adoption du règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU la lettre confirmant l'acceptation de la programmation des travaux révisés dans le cadre de la TECQ 2014-2018 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 3 octobre 2019 approuvant les travaux suivants pour un montant total de 1 898 977\$:

- Réfection du poste de suppression d'aqueduc Saint-Féréol 1 153 523 \$
- Bouclage, rue des Érables vers la rue Parc Max-Séjour 375 000 \$
- Rénovation – Aire d'accueil de l'Hôtel de ville 370 454 \$

ATTENDU que la subvention accordée dans le cadre de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec est versée sur une période de 20 ans;

ATTENDU que le montant du règlement d'emprunt pourrait excéder 10% du montant de la subvention, correspondant aux intérêts sur l'emprunt temporaire contracté et au frais de financement conformément à l'article 1093.1 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 1 898 977\$ constituant le montant subventionné et d'ajouter une somme de 189 897\$ représentant 10% de l'emprunt pour couvrir les intérêts sur l'emprunt temporaire et les frais de financement ;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 12 novembre 2019 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par M. Bernard Daoust;

[2] le projet de règlement a été présenté et déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances municipales du 12 novembre et 10 décembre 2019;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

QUE le texte du règlement numéro 444-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2019-12-520 Adoption du règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire

ATTENDU QUE le paragraphe 4o du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 12 novembre 2019 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par M. Serge Clément;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 12 novembre et 10 décembre 2019;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire

QUE le texte du règlement numéro 445-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2019-12-521 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

2019-12-522 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 447-2019 relatif à l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2020

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 447-2019 relatif à l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2020;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

2019-12-523 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 449-2019 relatif au programme de subvention pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie pour les années 2020 et 2021

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Bernard Daoust, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 449-2019 relatif au programme de subvention pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie pour les années 2020 et 2021;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

2019-12-524 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 450-2019 relatif à un programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres pour les années 2020 et 2021

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Louis Thauvette, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 450-2019 relatif à un programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres pour les années 2020 et 2021;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

2019-12-525 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 300-5-2019 modifiant le règlement numéro 300-2007 concernant la prévention incendie afin d'interdire l'utilisation de lanternes chinoises

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 300-5-2019 modifiant le règlement numéro 300-2007 concernant la prévention incendie afin d'interdire l'utilisation de lanternes chinoises;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

2019-12-526 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 451-2019 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec souffleuse à neige

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 451-2019 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec souffleuse à neige ;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-12-527 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 433-1-2019 modifiant le règlement numéro 433-2018 relatif à l'adoption d'un programme d'aide pour le remplacement d'une enseigne permanente dans le secteur constitué des zones C-2 et C-7 sous les dispositions transitoires au règlement de zonage afin de mettre à jour les années applicables

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 433-1-2019 modifiant le règlement numéro 433-2018 relatif à l'adoption d'un programme d'aide pour le remplacement d'une enseigne permanente dans le secteur constitué des zones C-2 et C-7 sous les dispositions transitoires au règlement de zonage afin de mettre à jour les années applicables ;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-12-528 Modification au régime d'assurances collectives

ATTENDU QUE, le 1^{er} janvier 2018, la Municipalité des Cèdres a adhéré au contrat d'assurance collective dont la FQM est Preneur auprès de La Capitale Assurances et Gestion du patrimoine inc. (ci-après désigné : « le Contrat »);

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres désire modifier les garanties d'assurances prévues à son contrat d'assurance collective;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres modifie le régime actuel en introduisant la modalité suivante au 1^{er} janvier 2020 :

- La substitution générique obligatoire.

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et en son nom, la demande de révision des choix d'options de régime au 1^{er} janvier 2020;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à FQM Assurances.

Adopté à l'unanimité

2019-12-529 Hydro-Québec : autorisation de signature de la fiche de fin de l'initiative et d'évaluation dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-162 confirmant l'adhérence de la Municipalité au Programme de mise en valeur intégrée;

ATTENDU l'approbation de la fiche d'initiative par Hydro-Québec pour le projet d'aménagement d'un lien cyclable entre le Domaine Haut-Chamberry et le Domaine Lucerne;

ATTENDU QUE les travaux sont terminés;

ATTENDU les modalités de l'article 5 de la convention de réalisation d'initiatives dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à soumettre la fiche de fin de l'initiative et d'évaluation du Programme de mise en valeur intégrée auprès d'Hydro-Québec.

Adopté à l'unanimité

2019-12-530 Acceptation du calendrier 2020 des séances ordinaires du Conseil municipal

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADOPTER le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020 comme suit et lesquelles séances se tiendront les 2^e mardis du mois et débiteront à 19h30 :

14 janvier 2020	14 juillet 2020
11 février 2020	11 août 2020
10 mars 2020	8 septembre 2020
14 avril 2020	13 octobre 2020
12 mai 2020	10 novembre 2020
9 juin 2020	8 décembre 2020

Adopté à l'unanimité

2019-12-531 Dépôt du registre des déclarations 2019

ATTENDU l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier doit tenir un registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité ou autre avantage de plus de 200 \$ reçu par un membre d'un Conseil d'une municipalité;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier, lors de la dernière séance ordinaire du Conseil du mois de décembre, doit déposer un extrait de ce registre;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du registre des déclarations 2019.

Adopté à l'unanimité

2019-12-532 Entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare relative à la responsabilité des emprises des rues Rolland et Deux-Comtés

ATTENDU QUE les emprises des rues Rolland et Deux-Comtés sont situées sur le territoire de la Ville de Saint-Lazare;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de conclure une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare relativement à la prise en charge, par la Municipalité des Cèdres, de l'entretien des portions des rues Rolland et des Deux-Comtés sur le territoire de la Ville de Saint-Lazare;

ATTENDU le projet d'entente intermunicipalite soumis par la Ville de Saint-Lazare;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Il est résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare relativement à la prise en charge, par la Municipalité des Cèdres, de l'entretien des portions des rues Rolland et des Deux-Comtés sur le territoire de la Ville de Saint-Lazare.

Adopté à l'unanimité

2019-12-533 Démission de Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l'urbanisme / environnement

ATTENDU la réception d'une lettre transmise par Mme Eve Laperrière au Service des ressources humaines l'informant de sa démission en tant qu'employée au poste de préposée à l'urbanisme / environnement en date du 13 novembre 2019 ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Conseil municipal accepte la démission de Mme Eve Laperrière au poste de préposée à l'urbanisme / environnement;

QUE la démission est effective le 13 novembre 2019.

Adopté à l'unanimité

2019-12-534 Renouvellement de la Politique de travail des formateurs de premiers répondants

ATTENDU la résolution numéro 2019-09-360 adoptant la Politique de travail des formateurs de premiers répondants ;

ATTENDU l'échéance de la Politique le 31 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE le projet pilote de la Politique de travail des formateurs de premiers répondants est concluant ;

ATTENDU la recommandation du Comité du Service de sécurité incendie lors de la réunion du 27 novembre 2019 ;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE RENOUVELER la Politique de travail des formateurs de premiers répondants.

Adopté à l'unanimité

**2019-12-535 Projet domiciliaire Haut-Chamberry
*Acceptation finale et cession des infrastructures de la phase 5***

ATTENDU la demande des promoteurs du projet de procéder à l'acceptation finale des travaux de la phase 5 ainsi qu'à la cession des infrastructures;

ATTENDU l'entente sur les travaux municipaux intervenue entre les parties;

ATTENDU la résolution numéro 2019-02-89 acceptant le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux pour les travaux de bordures de béton, pavage et couche de base et d'usure de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry;

ATTENDU la résolution numéro 2019-02-90 acceptant le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux pour les travaux pour l'installation des réseaux d'aqueduc, sanitaire, pluvial, des entrées de services et de la fondation granulaire (MG-56 et MG-20) de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry;

ATTENDU la résolution numéro 2019-06-270 acceptant le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux pour l'installation d'un système d'éclairage routier de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry;

ATTENDU QUE la firme d'ingénieur-conseil WSP, mandatée pour réaliser la surveillance des travaux, certifie que tous les travaux sont conformes aux normes en vigueur et aux règles de l'art dictant ce type d'infrastructures;

ATTENDU QUE la firme WSP certifie que tous les travaux déficients identifiés dans la phase du projet ont été corrigés,

ATTENDU QUE des plans tels que construits doivent être présentés à la fin de chacune des phases du projet par le promoteur;

Il est proposé par Marcel Guérin

Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE PROCÉDER à l'acceptation finale des travaux municipaux de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry et ce, conditionnellement à la production d'un plan tel que construit global du développement sous format PDF et DWG.

Adopté à l'unanimité

2019-12-536 **Projet domiciliaire Haut-Chamberry**
François Leroux, notaire : mandat pour la préparation des documents relatifs à la cession des infrastructures et emprises municipales de la phase 5

ATTENDU l'acceptation finale des travaux et la cession des infrastructures de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER le notaire, Me François Leroux, pour la préparation des documents relativement à la cession des infrastructures et emprises municipales de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry ;

QUE le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, sont autorisés à signer tout document afférent à la cession ;

QUE les honoraires professionnels du notaire concernant la cession et ainsi que les taxes municipales et scolaires sont aux frais du promoteur.

Adopté à l'unanimité

2019-12-537 **Transport Rolland Chaperon : contrat pour la collecte de feuilles mortes et résidus verts pour l'année 2020**

ATTENDU la volonté de renouveler le service de collecte de feuilles mortes et résidus verts pour l'année 2020 ;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

ATTENDU la recommandation du Comité du Service technique et travaux publics lors de sa réunion du 23 octobre dernier;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Transport Rolland Chaperon pour un service de collecte de feuilles mortes et résidus verts pour l'année 2020 au coût de 14 800 \$ (taxes en sus);

QUE le calendrier de collecte de feuilles mortes et résidus verts pour l'année 2020 s'établit comme suit :

Collecte printemps

Jeudi - 9 mai et 23 mai

Collecte automne

Jeudi - 22 octobre, 5 et 19 novembre

Collecte été (résidus verts)

Jeudi – 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-538 Entretien Michel Leduc Enr. : mandat pour un service de tonte de gazon et entretien des espaces verts pour l'année 2020 et une année optionnelle 2021

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a procédé à un appel d'offres sur invitation pour un service de tonte de gazon et entretien des espaces verts pour l'année 2020 et 2 années d'option (2021-2022) le 28 novembre 2019;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 9 décembre 2019 dont le résultat est le suivant :

SOUSSIONNAIRE	PRIX FORFAITAIRE (TAXES INCLUSES)		
	2020	2021	2022
ENTRETIEN MICHEL LEDUC ENR.	37 826.78\$	39 718.11\$	41 701.43\$
PELOUSE EXPERT	44 840.25\$	44 840.25\$	44 840.25\$
LÉANDRE VIAU	45 415.13\$	47 685.88\$	50 070.18\$

ATTENDU la conformité de la soumission du plus bas soumissionnaire;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier,

Il est proposé par Louis Thauvette

Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

D'OCTROYER le contrat de service de tonte de gazon et d'entretien des espaces verts pour l'année 2020 et une année optionnelle, soit 2021 à Entretien Michel Leduc Enr. au coût total de 67 445\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-539 Aménagement du stationnement à l'hôtel de ville – phase 1 / fondation : autorisation d'une enveloppe budgétaire

ATTENDU le projet d'aménagement du stationnement de l'hôtel de ville;

ATTENDU les travaux de la phase 1 – fondation en cours ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire de 20 000\$ pour la réalisation de la phase 1 – fondation du stationnement de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-540 Groupe ABS: mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la mise en place d'une conduite d'égout pluvial sur la rue des Pluviers

ATTENDU le projet de mettre en place une conduite d'égout pluvial d'une longueur approximative de 35 mètres à la limite entre les lots 4 453 246 et 4 453 245 sur la rue des Pluviers;

ATTENDU QUE l'objectif de l'étude géotechnique est d'établir la stratigraphie des sols en place et de déterminer certaines propriétés mécaniques et physiques des matériaux en place en vue de d'élaborer les recommandations géotechniques pour le projet;

ATTENDU les modalités de l'octroi de contrat de gré à gré conformément à la Politique de gestion contractuelle;

ATTENDU l'offre de services numéro 193561 reçu du Groupe ABS;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services numéro 193561 du Groupe ABS pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la mise en place d'une conduite d'égout pluvial sur la rue des Pluviers au prix forfaitaire de 4 050\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-541 Les Menuiseries Laurent Proulx et fils inc. : mandat pour la construction d'une dalle de béton pour le monte-charge et la galerie de bois traité à l'arrière de l'hôtel de ville
Projet numéro 2019-600-08

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder au réaménagement de la rampe d'accès au bâtiment de l'hôtel de ville pour fins d'accessibilité universelle;

ATTENDU les modalités de l'octroi de contrat de gré à gré conformément à la Politique de gestion contractuelle;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services numéro 2019-42 de Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils inc. pour la construction d'une dalle de béton pour le monte-charge et la galerie de bois traité à l'arrière de l'hôtel de ville au montant de 6 900\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au Fonds pour l'accessibilité (FPA) et à la TECQ pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-542 Les Escalateurs Atlas Inc. : mandat pour la fourniture et l'installation d'une plate-forme extérieure commerciale pour personnes à mobilité réduite
Projet numéro 2019-600-08

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder au réaménagement de la rampe d'accès au bâtiment pour fins d'accessibilité universelle;

ATTENDU les modalités de l'octroi de contrat de gré à gré conformément à la Politique de gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services numéro 11990 de Les Escalateurs Atlas Inc. pour la fourniture et l'installation d'une plate-forme extérieure commerciale pour personnes à mobilité réduite au montant de 10 815 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au Fonds pour l'accessibilité (FPA) et à la TECQ pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-543 Les Constructions GMP Inc. : mandat pour la réfection de la structure portante à l'hôtel de ville
Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU la nécessité de procéder à la réfection de la structure portante du bâtiment afin de terminer les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville ;

ATTENDU l'octroi du contrat à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville ;

ATTENDU la réception de la soumission numéro 100-11 de Les Constructions GMP Inc. ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission numéro 100-11 de Les Constructions GMP Inc. pour la fourniture de matériel et main d'œuvre pour la réfection de la structure portante à l'hôtel de ville au coût de 24 960.51 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-12-544 L'Air en Fête : autorisation de signature du protocole d'entente concernant la gestion du camp de jour du noyau villageois (2020 et 2021)

ATTENDU QUE l'entente intervenue avec L'Air en Fête concernant la gestion du camp de jour du noyau villageois est échue;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite poursuivre le service de camp de jour municipal à ses citoyens;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et réseau cyclable;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le protocole d'entente concernant la gestion du camp de jour du noyau villageois avec L'Air en Fête;

QUE l'entente est valide jusqu'au 30 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-12-545 Réorganisation et gestion du Service de sécurité incendie : mandat au directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU la volonté de la Municipalité de réviser l'organisation et la gestion de son Service de sécurité incendie;

ATTENDU la nécessité d'engager des discussions avec des partenaires potentiels relativement à la réfection d'une gestion incendie;

ATTENDU la pertinence d'engager une réflexion afin d'explorer des avenues et des échanges avec la Ville de Saint-Lazare;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à débiter des pourparlers avec la Ville de Saint-Lazare dans le cadre d'une révision de l'organisation et de la gestion de son Service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité

2019-12-546 Moratoire sur toute entente intermunicipale en couverture de service de sécurité incendie

ATTENDU la demande de la Municipalité de Pointe-des-Cascades de bénéficier de la couverture incendie sur son territoire par le Service de sécurité incendie de Les Cèdres;

ATTENDU le projet de réviser l'organisation et la gestion du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

DE SURSOIR à toute nouvelle entente intermunicipale en couverture de service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h15

Fin de la période de questions : 21h54

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2019-12-547 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h55.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.12